



Premier mai 2007: Pour sauvegarder les acquis

Par [Pierre Vallée](#)

Mondialisation.ca, 01 mai 2007

[Le Devoir](#) 1 mai 2007

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

« La démocratie, ça doit aussi se traduire dans tous les champs d'activité »



Photo: Jacques Nadeau

Fidèle comme le printemps, la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses est célébrée chaque année le 1er mai. Occasion de souligner l'apport des travailleuses et travailleurs à la société, mais occasion aussi de mettre de l'avant leurs luttes et leurs revendications.

Rappelons que le 1er mai commémore un incident tragique qui a eu lieu à Chicago en 1886. En effet, ce jour-là, 300 000 travailleurs et travailleuses entamèrent une vaste marche dans les rues de Chicago afin de faire valoir leur droit à une plus grande justice sociale, et déclenchèrent du même coup une grève afin d'obtenir la journée de travail de huit heures.

La réaction des autorités ne se fit pas attendre et elle prit la forme d'une sanglante répression policière. Plusieurs travailleurs furent arrêtés et condamnés par la justice. Quatre d'entre eux furent pendus. Depuis ce jour, cette date honore les travailleurs et travailleuses et leurs luttes. Le Québec fête la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs depuis 1972 et, fait à noter, il est le seul État en Amérique du Nord à le faire.

Manifestations

Chaque année, les célébrations entourant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs changent d'allure. On se souviendra tous de la manifestation d'envergure nationale en 2004 où plus de 100 000 manifestants, de tous les secteurs de la société, se réunirent au parc Jarry à Montréal afin de dénoncer les lois, jugées antidémocratiques, du gouvernement Charest de l'époque.

Cette année, il n'y aura pas de manifestation nationale et les célébrations se feront sur une plus petite échelle. À Montréal, les manifestants sont conviés à 18h30 au parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, situé à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Cartier. Les manifestants emprunteront ensuite l'avenue du Mont-Royal afin de se rendre au parc Jeanne-Mance, au pied du mont Royal, où auront lieu les discours traditionnels. La fête se poursuivra ensuite au Kola Note, situé au 5240, avenue du Parc, où l'on pourra entendre le groupe de musique traditionnelle GentiCorum.

«Nous avons changé l'heure pour accommoder les gens puisque le 1er mai tombe un mardi, explique Claudette Carbonneau, présidente de la CSN. Quant au changement de quartier,

c'est une vieille tradition de changer de lieu, de sorte que l'on puisse faire cette marche dans plusieurs quartiers de Montréal.» Cette manifestation est organisée par les grandes centrales syndicales, dont la CSN, de concert avec des associations étudiantes et quelques organismes communautaires. D'autres manifestations auront lieu en région. Pour en savoir plus, on doit communiquer avec les organisations syndicales régionales.

Nos pas, nos cris...

Peu importe où auront lieu les manifestations entourant la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, elles se dérouleront toutes sous le thème retenu cette année: «Nos pas, nos cris unis pour la démocratie». «Nos pas, parce que nous marchons pour sauvegarder nos acquis sociaux, mais aussi nos pas parce que nous voulons souligner les bons pas que nous avons faits. Et nos cris, pour dénoncer et exiger des changements.»

Parmi les dénonciations qui seront mises de l'avant figurent au premier plan les attaques répétées envers les droits des travailleurs et des travailleuses et le refus de négocier avec ces derniers. «Le gouvernement Charest, avec l'adoption de la loi 43, a bafoué les droits fondamentaux de 500 000 travailleurs et travailleuses en leur retirant, à toute fin utile, le droit de négocier. C'est inacceptable. Même le Bureau international du travail, un organisme de l'ONU qu'on ne peut pas soupçonner d'être partisan, l'a reconnu.»

Quant aux exigences, elles se regroupent sous quatre thèmes: une société juste et équitable dans laquelle tous peuvent aspirer à de meilleures conditions de vie, une assurance que les services publics demeureront universels, gratuits et accessibles, une répartition plus équitable de la richesse collective de façon à réduire l'écart entre les riches et les pauvres, et un réel dialogue social.

... unis pour la démocratie

Le mouvement syndical, cette année, a choisi de placer la démocratie au coeur de cette Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Y a-t-il péril en la demeure? «La démocratie exige une lutte quotidienne et il ne faut rien tenir pour acquis. Le refus de négocier du gouvernement Charest en est la preuve et il constitue un recul de nos droits démocratiques. Bien sûr, nos conditions ne sont pas celles des pays en voie de développement, mais c'est tout de même un recul pour notre société. Il serait souhaitable aussi que la gestion des entreprises soit plus participative. Cela aussi, c'est la démocratie. De plus, on est en droit de s'attendre à une plus grande transparence de la part des entreprises qui n'hésitent pas, dans certains secteurs, à faire des mises à pied massives. La démocratie, ça doit aussi se traduire dans tous les champs d'activité.»

Claudette Carbonneau croit que le temps est propice pour s'interroger sur la démocratie que l'on veut au Québec. «Dans la conjoncture actuelle, le temps est mûr pour faire le point sur la démocratie et travailler à la rénover.» C'est la raison pour laquelle la CSN appuie le projet de réforme du mode de scrutin. «Nous sommes entièrement d'accord avec l'idée d'un nouveau mode de scrutin comme la proportionnelle mixte, c'est-à-dire qui conserve des assises territoriales, mais en s'assurant que la volonté populaire puisse s'exprimer sans les distorsions du système actuel. Il nous faut au Québec un mode de scrutin moins basé sur le bipartisme. De plus, cette réforme du mode de scrutin pourrait permettre de faire une plus grande place aux femmes en politique et elle permettrait d'assurer le pluralisme des idées.»

La situation actuelle, soit celle d'un gouvernement minoritaire et de trois partis élus presque

à égalité à l'Assemblée nationale, est-elle favorable à un tel changement? «Tous les partis ont dans leurs tiroirs des projets de réforme du mode de scrutin. En général, ils sont en faveur du changement lorsqu'ils sont dans l'opposition, mais reviennent sur leurs pas dès qu'ils sont au pouvoir. La situation actuelle est peut-être une belle occasion à saisir pour aller de l'avant.»

Pierre Vallée, Collaborateur du Devoir

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)
Copyright © [Pierre Vallée](#), [Le Devoir](#), 2007

Articles Par : [Pierre Vallée](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca